

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15/12/2021

331 personnes mises à l'abri à Paris 12^e ce matin

Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ont procédé ce mercredi 15 décembre à la mise à l'abri de 331 personnes présentes à Bercy (Paris 12^e).

Toutes ont été prises en charge dans des centres d'hébergement en Île-de-France ou en régions. 52 personnes présentes en famille ont également été orientées vers des accueils de jour.

Ces personnes vont y bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées vers des hébergements adaptés à leur situation, y compris au sein du dispositif national d'accueil pour les demandeurs d'asile.

A leur arrivée dans la structure d'hébergement temporaire, il est proposé aux personnes de réaliser un test de dépistage antigénique de la COVID-19. En cas de test positif, il leur est proposé une orientation vers un centre réservé aux personnes testées positives dont l'état de santé ne requiert pas d'hospitalisation.

Depuis le début de l'année, 7 197 personnes ont ainsi été mises à l'abri dans le cadre de 27 opérations conduites par les services de l'Etat.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, 155 000 personnes en situation de de précarité bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

